



Association des Chasseurs Sauvaginaires d'Ile de France

1- – Présentation

L'Association des Chasseurs Sauvaginaires d'Ile de France (ACSIF), émanation de l'ancienne Association des Chasseurs de Gibier d'Eau de la Région Parisienne (ACGERP), fut créée en 1996 grâce à une poignée d'anciens de l'ACGERP et à quelques nouveaux passionnés. Elle regroupe actuellement 96 membres.

Il existe deux types d'Associations de chasseurs de gibier d'eau :

- Celles qui gèrent des territoires (notamment sur le domaine public maritime et fluvial) ; dans ce cas, le chasseur est obligé d'adhérer s'il veut chasser sur ces territoires.
- Les Associations de défense et d'information, et l'ACSIF en fait partie, dont l'un des rôles consiste à relayer au plan local (l'Ile de France), les actions nationales de l'ANCGE (Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau).

Les Chasseurs Franciliens chassent aussi bien en Ile de France que sur tout le territoire national. Cela permet d'avoir une source d'information complémentaire de celle des associations locales. L'ACSIF a également été à l'origine de la création de la Cellule Natura 2000 de notre Association Nationale, l'ANCGE. En complément et en collaboration avec les Techniciens des Fédérations, l'ACSIF peut jouer un rôle conseil pour l'aménagement de territoires, de postes d'affût, l'élevage, la protection et le classement des zones humides et des sites.

Depuis plusieurs années maintenant, l'ACSIF s'est tournée vers la formation. A ce titre, elle propose un « **Stage d'approfondissement des connaissances en matière de chasse au gibier d'eau** », destiné aux titulaires du permis de chasser, de tous âges qui désirent acquérir ou parfaire leurs connaissances dans ce type de chasse.

L'Association de Loi 1901 a son siège 5, avenue des Chasseurs dans le 17^{ème} arrondissement de Paris. Conformément aux statuts de l'Association, son Conseil d'Administration est composé de 18 Administrateurs .



2- Le Stage « Gibier d'Eau » de l'ACSIF

A- Historique du stage « Gibier d'Eau »

En 1998, lors d'un Conseil d'Administration présidé par Bernard Buisine, et sous l'impulsion de Patrick Bibard (Ornithologue-chasseur) - qui à l'époque dispense par le biais de son Association l'AOCGE, l'Association Ornithologique des Chasseurs de Gibier d'Eau, des cours d'ornithologie dans des écoles primaires, fut décidé de créer un stage de formation entièrement gratuit et accessible au plus grand nombre de chasseurs, sur la chasse au gibier d'eau.

B- Mise en place du stage

Le stage est mis en place en 1999 par Patrick Bibard, Alain Antenat et Jean-Marc Dallemagne. Deux sessions de formation sont ainsi programmées : la première début juin et la seconde début septembre.

Cette deuxième session sera supprimée au bout de 5 ans pour cause d'organisation, car la chasse au gibier d'eau ouvre début août.

C- But du stage « Gibier d'Eau »

Ce stage a deux objectifs principaux, dans un état d'esprit d'échange (tendre la main aux autres chasseurs) et d'unité :

- transmettre un certain savoir par l'action pédagogique, en apportant aux stagiaires des connaissances théoriques et pratiques.
- donner aux chasseurs franciliens l'occasion d'exercer leur nouvelle passion en leur faisant découvrir les possibilités de chasse au gibier d'eau (territoires et actions disponibles), qui peuvent s'offrir à eux, par le biais de l'Association et la mise en réseau de ses adhérents.

D- Quelques chiffres

En 10 ans d'existence, **415 chasseurs ont participé à ce stage.**

Cette formation qui avait été créée dans notre esprit à l'origine pour les tous « jeunes chasseurs », semble surtout intéresser « les chasseurs d'âge moyen », puisque la moyenne d'âge sur dix ans est de 40 ans.

La participation des femmes à ce stage est assez faible : 14 sur 372, soit à peu près 4 %. Il nous faudra faire davantage pour que les femmes qui chassent, s'intéressent à nos chasses traditionnelles.

Les stagiaires sont issus majoritairement de la région de l'Ile de France pour 70 % ; 30 % viennent de départements géographiquement éloignés comme le Nord, le Pas de Calais, le Calvados, le Loiret, la Saône et Loire, Loire Atlantique, la Somme, la Seine Maritime, l'Aisne, la Marne, les Charente, la Vendée Ce qui laisse à penser qu'il existe un besoin de transférer le stage « Gibier d'Eau » vers les autres régions de France.



3- Organisation et déroulement du Stage « Gibier d'Eau »

A- Méthode de recrutement des futurs Stagiaires

Depuis sa création, la publicité faite autour de cette formation pour la faire connaître auprès de nos futurs stagiaires, revêt les formes suivantes :

- Distribution par la FIC de Paris HSV et la FICEVY d'un bulletin d'inscription détaillé, aux candidats ayant obtenu le permis de chasser (*Annexe 3*)
- Information faite par l'ACSIF sur ses stands, au cours des différentes manifestations cynégétiques, comme le Salon de la Chasse de Rambouillet, le Country-Show ou le Salon de la Chasse de Chambord, avec distribution du bulletin détaillé sur le stage ou prise directe des inscriptions sur place.
- Articles parus régulièrement dans la presse cynégétique nationale, comme « **La Sauvagine** » (février 2001, mai 2002, mai 2003, mai 2004, septembre 2004, mai 2005, mai 2006, avril 2007, juillet 2007, avril 2008, avril 2009 et novembre 2009) ; « **Connaissance de la Chasse** » (février 2001, novembre 2001, juin 2003, mai 2004, juin 2005, juin 2008 et mai 2009) ; « **Nos Chasses** » (novembre 2002, mai 2009 et juin 2009) ; la « **Revue Nationale de la Chasse** » (septembre 2001) ; les « **Plaisirs de la Chasse** » (juin et octobre 2004, mai 2005) ; le « **Saint-Hubert** » (mai/juin 2008) ; le « **Siffleur de la Baie de Somme** » août 2008– (*Annexes 4*)
- Insertion dans le bulletin d'information la « Chasse en Ile de France » (année 2002) ; de la « Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris HSV » (printemps 2005 et 2008) – (*Annexes 5*).
- Affichage dans certains magasins Décathlon et Kettner.
- Stands d'information tenus par l'ACSIF aux « Soirées Spéciales Chasse » du 10 septembre 2004 au Décathlon Stade de France ; du Décathlon à Chambourcy (78) en septembre 2007 ; du Décathlon Mantes-Buchelay (78) et Claye-Souilly (77) en septembre 2008 et septembre 2009 ; au magasin « Terres et Eaux » de Caen (14) en juillet 2008.
- Diffusion « en boucle » à 4 ou 5 reprises en octobre 2001 avec reprises régulières et périodiques, d'une émission de 30 minutes sur le stage réalisée, par la chaîne thématique câblée « Chasse et Pêche ».
- Inscription directement par internet, sur le Forum de l'ACSIF en téléchargeant un bulletin réponse.
- Information directe et « **bouche à oreille** ».



B- Convocation des stagiaires

Le document détaillé du stage distribué dans les salons cynégétiques, ou toutes autres manifestations, comporte un coupon réponse que le candidat au stage, complète en mentionnant ses coordonnées (*Annexe 6*).

Ces informations sont centralisées par l'un des formateurs dans un tableau de convocation répertoriant tous les futurs stagiaires par ordre alphabétique.

Trois semaines avant la date de la session annuelle du stage, le formateur envoie à chaque stagiaire une convocation écrite en lui indiquant la date, l'heure, le lieu du rendez-vous ainsi que toute la marche à suivre (*Annexe 7*). Un plan d'accès y est joint.

C- Déroulement et composantes du Stage « Gibier d'Eau »

1- L'Equipe pédagogique du Stage

Du début à 2006, l'équipe était composée de deux formateurs :

- Patrick Bibard, qui dispensait les cours d'ornithologie et les cours pratiques,
- Alain Antenat qui s'occupait de toute la logistique organisationnelle, des cours pratiques et était responsable de la hutte pédagogique.

A la tragique et brutale disparition d'Alain Antenat en septembre 2006, le Conseil d'Administration décida de nommer Bernard Garnier pour le remplacer aux cotés de Patrick Bibard.

En 2007, Mathieu Keusseoglou, alors Technicien-Formateur à la FIC de Paris HSV, vint en soutien pour les cours d'ornithologie.

L'équipe actuelle est composée de trois formateurs : Patrick Bibard, Bernard Garnier et Mathieu Keusseoglou.

2- Les trois composantes du Stage « Gibier d'Eau » de l'ACSIF

Les deux premières séances se déroulent sur une seule journée, un samedi début juin en règle générale. La troisième est la participation à une nuit de hutte en situation réelle de chasse.



2.1 – La première séance dite « théorique et d'ornithologie »

Au cours de cette première séance d'environ trois heures en salle le matin, les thèmes et sujets suivants sont développés (*Annexes 8 - photos*) :

- Présentation du stage et des Intervenants.
- Cours d'ornithologie sur la connaissance des oiseaux d'eau en générale des anatidés (canards, oies et cygnes) en particulier : description des différentes espèces, morphologie, sexage, plumage (juvénile, d'éclipse, nuptial), mue, reproduction, migration, alimentation...
- La sécurité à la hutte (sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de la hutte), la sécurité au marais.
- Le mystère de la migration des oiseaux, et les principaux axes migratoires de la France avec ces zones humides d'hivernage d'accueil pour ces oiseaux.
- La protection de ces mêmes zones humides, avec les aménagements possibles pour la réhabilitation de nouvelles zones humides ou de réserves pour les oiseaux d'eau.
- Les différents modes de chasse traditionnels de la chasse au gibier d'eau, pratiqués en France.
- Présentation d'ouvrages récents traitant de la chasse au gibier d'eau.

Un diaporama PowerPoint, une vidéo-projection sonore et des oiseaux naturalisés complètent l'animation des formateurs.

La séance prévoit des temps consacrés aux questions des Stagiaires.

A la fin de cette demi-journée, chaque Stagiaires reçoit :

- Un support de cours d'environ 200 pages élaboré par l'équipe pédagogique (*Annexe 9*), qui synthétise les enseignements et dans lequel l'on trouve toutes les informations nécessaires pour comprendre la passion qui entoure la chasse au gibier d'eau,
- Une importante documentation sur la connaissance et la conservation des zones humides,
- De nombreuses fiches techniques concernant les oiseaux d'eau.

2.2 – La deuxième séance dite « Pratique de la chasse », avec visite d'une hutte

Au cours de cette deuxième séance d'une durée d'environ quatre heures l'après midi, les Stagiaires sont conviés dans une hutte de chasse située à environ 90 km de Paris, en Seine et Marne.



Durant cette deuxième séance, les thèmes suivants sont abordés (*Annexes 10 - photos*) :

- Visite de la hutte de chasse et de son environnement (parcs à sauvagine, parcs à appelants...).
- Présentation des différents canards espèces gibier, présent dans les parcs à sauvagine.
- Rappel de grands principes sur la sécurité et sur la législation spécifique à la chasse du gibier d'eau.
- La chasse des limicoles : les différents types de chasse, les différents espèces, les cris, les appeaux, les formes...
- La chasse à la hutte : présentation des différents appelants, rôle des différents cris, les systèmes d'attaches avec la présentation des différents matériels, les différents types d'attelage, le blettagage, les optiques d'observation et de tir et leurs différents modèles, présentation de fusils spécifiques à la chasse à la hutte (canardouze, goose gun, semi-automatique), les commandements de tir, les munitions de substitution du plomb...

Un pot de l'amitié vient clôturer cette deuxième séance avec la remise à chaque stagiaire **d'un diplôme symbolique de participation à ce stage**.

2.3 – La troisième séance dite de « chasse », à la hutte pédagogique

A l'issue de la seconde séance, les Stagiaires se voient offrir par la Fédération Inter départementale des chasseurs de Paris HSV, une nuit de chasse soit à la Hutte Pédagogique de l'Association de Chasse du Domaine Public Maritime de la Baie de Somme, à Saint-Valéry, ou soit à la Hutte Pédagogique de l'Association « CAREX », dans la Meuse (*Annexes 11 – photos*).

Des petits groupes de 2 à 3 Stagiaires sont constitués à cet effet, à charge pour eux de trouver une date commune pour cette nuit en situation réelle de chasse.

Ils sont ensuite convoqués par écrit pour participer à cette nuit de hutte (*Annexe 12*).

Pour chaque groupe ainsi constitué, un guide de l'ACSIF est désigné (Administrateur ou Adhérent expérimenté de l'ACSIF) pour les accompagner et les informer pendant cette nuit de hutte.



A la suite du stage, certains Stagiaires attrapent le virus aigu de la « Canardite » ou la passion de la chasse au gibier d'eau, et viennent grossir les rangs de l'ACSIF, en adhérant à l'Association (*Annexes 13 – témoignages*).

La remise d'un diplôme de participation de « Jeune Sauvaginier » avec un questionnaire de satisfaction à la fin de la Deuxième séance sont en cours d'élaboration.

Quelques Membres du Conseil d'Administration de l'ACSIF sont d'ailleurs d'anciens Stagiaires qui s'engagent pour la promotion et la défense de la chasse au gibier d'eau, dans un esprit de collégialité et de convivialité.

2.4 – Les Partenaires de L'ACSIF pour la réalisation de son Stage

Pour organiser ce stage, entièrement gratuit pour le stagiaire, L'ACSIF s'appuie sur de précieux partenaires :

- Les deux Fédérations de Chasseurs de l'Ile de France : la FICEVY et la FIC de Paris HSV.
La FIC de Paris HSV subventionne intégralement les nuits de hutte pédagogique.
- Antoine Radet, Propriétaire d'un Domaine de Chasse à Hadancourt-le Haut-Clocher (60), situé à 16 km de Gisors et qui met à disposition gracieuse de l'ACSIF, la salle de réception du domaine pour la première séance.
- Les responsables de la hutte à Chatenay s/Seine, pour la mise à disposition de la hutte et de son plan d'eau concernant la deuxième séance.
- L'Association de Chasse du Domaine Public Maritime de la Baie de Somme et l'Association de Chasse au Gibier d'Eau de la Meuse, « CAREX », pour la mise à disposition de nuits de hutte pédagogiques.
- La Presse cynégétique (précédemment citée) pour les articles et insertions passés dans celle-ci,
- Tous nos Membres et amis qui nous ont proposé d'inviter nos Sauvaginiers débutants dans leur hutte, et qui font la publicité de notre stage par le biais du bouche à oreille.



D - Le projet d'évolution futur du stage

Après dix ans d'existence et sa pérennisation au niveau régional, l'ACSIF propose d'étendre son concept pédagogique au niveau national.

Il existe déjà des Associations de Chasse au gibier d'eau comme par exemple dans **la Meuse**, « CAREX », qui dispense un stage gibier d'eau copié sur le modèle de l'ACSIF (*Annexe 14*). L'ACOML et le G.I.C Loire ont invité l'ACSIF en mai 2010 pour l'organisation d'un stage pour des chasseurs **du Loiret**, mais aussi pour former deux animateurs de stage, Patrick Bostoën et Jean-Cornélius Bosch. Cette année en 2011, c'est l'ADCGE de **l'Aisne** qui a sollicité l'ACSIF pour l'organisation d'un stage et la formation d'animateurs de stage. Demain, les Associations gibier d'eau de **la Vendée, la Charente Maritime, l'Indre et Loire et l'Orne** sont fortement intéressées.

Une Association de chasse à la Palombe (les Poulamayres) dans les Pyrénées Atlantiques, a créé un stage de chasse à la palombe sur le même concept.

C'est dans un esprit d'échange et de partenariat, afin de dépasser le cadre régional de son stage, que **l'ACSIF propose aujourd'hui de diffuser son expérience et son savoir faire auprès des Associations de chasse au gibier d'eau des différentes régions de France.**

Le dernier article paru dans la Sauvagine (Novembre 2009) est axé sur ce sujet. (*Annexe 15*)

La défense des zones humides, la gestion des ressources gibier d'eau, la transmission de nobles valeurs cynégétiques, la pérennisation et la défense des chasses traditionnelles, passent notamment par la formation et l'information auprès des chasseurs et des non-chasseurs.

L'ACSIF, par le biais de la pédagogie, mettra tout en œuvre pour qu'un maximum de connaissances cynégétiques soit transmis auprès des chasseurs. Ceci est le moteur même de son engagement pour la promotion et la défense de la chasse au gibier d'eau.

